

ACCES
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)
ET A MOBILITE REDUITE
ENTREE PORTAIL LATERAL NORD OUEST
Avenue Tony Garnier

Cet accès est réservé aux :

1/ personnes arrivant en voiture (avec ou sans fauteuil roulant et avec carte de stationnement) :

Seules les personnes disposant d'une carte d'invalidité et de la carte européenne de stationnement (en place depuis 2000), pourront stationner sur le site de la Halle Tony Garnier aux emplacements prévus et **dans la limite des places disponibles.**

Un seul accompagnateur par véhicule sera accepté.

2/ personnes en fauteuil roulant (avec carte d'invalidité ou certificat médical), ne disposant pas d'une carte de stationnement.

3/ personnes à pied, disposant d'une carte justificative :

- carte d'invalidité
- carte « priorité pour personne handicapée » anciennement nommée « Station debout difficile »

4 / personnes à mobilité réduite temporaire et titulaires d'un certificat médical ou dont l'état est évident.

→ L'ensemble des personnes énumérées ci-dessus pourra accéder au site par le portail LATERAL NORD OUEST avec un accompagnateur et se diriger vers la porte B1.

Un seul accompagnateur sera accepté.

→ Afin de garantir leur prise en charge adaptée en cas d'évacuation de la salle, il est vivement recommandé aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité, de réserver leur billet et celui de leur accompagnateur directement auprès de la production du spectacle.